

Département de la Somme
Arrondissement d'Amiens
Commune de NEUVILLETTE 80600

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 11
Votes pour : 11 contre : 0
Date de la convocation : 28/03/2023

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 20 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de NEUVILLETTE se sont réunis dans la salle de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 121-10, 121-11, 163-5, 163-6, 163-7 du code des collectivités territoriales.

Étaient présents : DOAL José, PÉCOURT Florent, NIQUET Johan, BRÉELLE Christophe, CADIERGUES Maud, DELOMEZ François, DEVILLERS Claudine, DUPENT Julien, LEVECQUE Daniel, DELPOUVE Sandra, ROGER Sophie.

La séance a été ouverte sous la présidence de monsieur DOAL José, Maire.
Monsieur PÉCOURT Florent est désigné secrétaire de séance.

Adoption du budget primitif 2023 (2023/04)

Le Maire donne lecture du projet de budget primitif

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour, vote le budget primitif de la commune de l'année 2023 joint à la présente délibération pour les montants suivants :

- Fonctionnement : 383 342,05 € en dépenses et en recettes
- Investissement : 273 680,43 € en dépenses et en recettes

Pour extrait conforme
Le Maire,
José DOAL

